



DOUANE



LETTRE OUVERTE AUX AGENTS DE LA DGDDI

Cher(e)s collègues,

Comme vous avez pu le constater à la lecture de diverses expressions syndicales, l'heure est grave pour la DGDDI.

Il ne s'agit là ni d'utiliser des formules faciles, ni de manier des peurs, dans cette période peut-être d'ailleurs moins que jamais.

Parmi les devoirs que nous avons à votre égard, celui de la clarté et de la lucidité n'est pas le dernier. Or, la trajectoire qui semble se mettre en place peut paraître d'une cruelle limpidité :

D'ici quelque temps, la Douane ne sera plus une administration comptable.

A terme, elle cessera, presque en totalité, d'être une administration fiscale, rôle à la fois historique et qui lui est inhérent.

Bien évidemment, tout ceci aura inmanquablement un effet sur notre maillage territorial. La Direction Générale le reconnaît elle-même, en indiquant qu'une centaine de résidences administratives sont touchées et 27 plus ou moins condamnées. Pour notre part, nous préférons dire que 3 bureaux de douane sur 5 sont sur la sellette, tout comme les brigades en fonction de leur taille ou positionnement.

Notre structuration sera à l'évidence également en sursis. En effet, il paraît difficile voire illusoire de croire au maintien du cadre des directions régionales et des services rattachés.

Une telle évolution de nos missions fait que notre ancrage à la sphère budgétaire semble voir ses jours comptés. Nous pourrions nous orienter vers une forme d'administration économique hybride, aux contours indistincts. Rapidement, la taille de cette administration et le lien organique entre les deux branches qui la composent pourraient être remis en question.

En termes d'emplois perdus, la Direction Générale a évoqué le chiffre de 700. A notre sens, engagés sur cette pente (fatale?), il n'est pas incongru de parler, à terme, de plusieurs milliers d'emplois dans la balance.

Enfin, à ce jour, si on parle d'accompagnement et de devenir des agents touchés, force est de reconnaître que nous n'avons ni perspectives concrètes, ni garanties.

Sur ce point, nous avons relevé le passage en force de l'administration, qui a remplacé un groupe de travail consacré à une étude d'impact pour le remplacer à quelques jours par une réunion consacrée à l'accompagnement, accompagnement dont la DGDDI seule n'a évidemment pas les moyens seule. Quel message envoyé là ! Ce n'est ni l'ordre des choses, ni un calendrier raisonnable. On ne pourra pas blâmer ceux qui y verront du mépris à l'égard tant des missions que des agents.

Constat apocalyptique ?

Non. Nous souhaitons d'ailleurs bien du plaisir à celles ou ceux qui pensent que tous les éléments qui précèdent ne sont qu'une vue de l'esprit.

Ce que nous voulons, c'est conjurer cette mort lente d'une administration qui n'a pas démérité et qui dans le monde de 2020 a toute sa place. Nous pensons même que, pour l'opinion publique, elle devrait en prendre encore plus.

Les organisations syndicales douanières prendront leurs responsabilités, toutes leurs responsabilités même les plus délicates serait-on tenté d'ajouter.

A l'orée du débat budgétaire, nous allons saisir tous les présidents de groupes parlementaires, ainsi que le rapporteur spécial du budget.

Nous prendrons diverses autres initiatives à l'attention de la sphère politique.

Nous annonçons également une suspension du dialogue social jusqu'au 4 décembre, à l'exception des seules instances où l'on traitera de l'avenir des missions, des agents ainsi que les CAP.

Toutefois, tout ce que nous pourrons faire ou tenter ne pourra vivre qu'à travers ce que vous toutes et tous, qui faites cette administration au quotidien, aurez choisi de porter.

Nous vous invitons, à l'instar des collègues de Metz, à vous réunir rapidement sous l'égide des intersyndicales locales, afin de débattre et de décider du mandat que vous nous donnerez ou des actions que vous déciderez de mener ensemble.

Malgré toute la difficulté du moment, ce cadre pourra également être utilisé pour toutes les actions que vous jugerez utiles.

Dans un contexte où l'incertitude semble régner en maître, vous pouvez être assuré(e)s d'une chose : quoi qu'il advienne, nous demeurerons à vos côtés, pour défendre aussi bien vos intérêts qu'une certaine idée de la Douane.

Paris, le 02/11/2020